



Compte rendu de réunion du Comité Syndical du vendredi 22 juin 2018 à 9 heures

Ordre du jour : Voir convocation du 11 juin 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS :

● **Titulaires :**

- Jean-François ARNAUD, Conseiller Municipal de Sousville
- Emile BUCH, Maire de Susville
- Jean-Marc LANEYRIE, Maire de Ponsonnas, Président
- Jean-Louis LEON, Conseiller Municipal de Notre Dame de Vaulx
- Alain LUC, Maire d'Oris-en-Rattier
- Serge SAULQUIN, Conseiller Municipal de Nantes-en-Rattier

● **Pouvoir de**

- Nicole DELPUECH à Serge SAULQUIN

● **Suppléants participant au vote :**

- Mauricette BERTINI, Maire d'Entraigues

● **Suppléants ne participant pas au vote :**

- Nadine BARI, Adjointe au Maire de La Mure

● **Autres participants :**

- Francine SAVIN, Directrice de Matheysine Développement
- Alexandra PELLOUX, Directrice de l'ADM
- Nathalie NAHUM, Directrice Générale des Services de la CCM
- Janine MORDEGAN, Trésorière

ÉTAIENT EXCUSÉS :

- Mmes DELPUECH et MARTIN GRAND,
- MM. BESCHI, KAITANDJIAN, MACE, MULYK, POLAT, STRAPAZZON et VILLARD

La séance est présidée par Jean-Marc LANEYRIE

20 Rue du Génépi - 38350 LAMURE

☎ 04.76.81.28.60

smime@matheysine-developpement.com – www.matheysine-developpement.com

En préambule, Jean-Marc LANEYRIE rappelle qu'il s'agit du dernier comité syndical du SMIME lequel devrait être dissous dès le mois de juillet « *si les choses se passent comme prévu* ».

Les membres présents doivent être conscients de vivre un moment historique. Est projeté le **diaporama de 7 minutes**, déjà présenté à l'AG du 18 juin, retraçant les 47 ans de l'histoire du SMIME.

Jean-Marc LANEYRIE rappelle que l'enseigne « Matheysine Développement », créée de façon très judicieuse par Fabrice MARCHIOL en son temps, va désormais regrouper l'Agence de Développement de la Matheysine et le service Economie Emploi de la CCM qui reprend toutes les fonctions du SMIME.

Il aurait en effet été dommage de perdre le bénéfice de la communication effectuée ces dernières années autour de cette enseigne unique, désormais bien établie auprès des entreprises et du monde économique.

Pour preuve en sont un certain nombre de témoignages de participants à la récente assemblée générale.

Pour répondre à une question d'Alain LUC, il est précisé que tous les courriers et les documents de communication en général feront bien entendu apparaître l'appartenance à la Communauté de Communes avec comme entête : « *CCM Matheysine Développement* ».

1) Approbation du compte de gestion de liquidation 2018 et du compte administratif de liquidation 2018 et délibérations s'y rattachant

Janine MORDEGAN prend ensuite la parole pour présenter le compte de gestion.

Elle rappelle qu'il s'agit d'un exercice comptable « de liquidation », dans l'attente de l'arrêté de dissolution du SMIME qui permettra le transfert définitif des comptes du SMIME à la Communauté de Communes de la Matheysine.

Elle expose ensuite que les pointages nécessaires de l'état de l'actif, des subventions à transférer, des emprunts en cours... ont été réalisés dans le courant du 1^{er} semestre 2018.

Le SMIME est dans une situation saine bien que son endettement ne lui ait pas permis ces 3 dernières années de dégager une Capacité d'Autofinancement positive.

Francine SAVIN détaille ensuite le compte administratif qui est en accord avec le compte de gestion présenté par Janine MORDEGAN :



Budget général

Vue d'ensemble

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes de l'exercice	570 088	684 091	1 254 179
Dépenses de l'exercice	273 666	548 154	823 042
Résultat de l'exercice	+ 296 422	+ 135 938	+ 432 360
Résultats antérieurs reportés	0	2 587 830	2 587 830
Résultat au 22/06/2018	296 422	2 723 768	3 020 190

Section de fonctionnement




Dépenses de fonctionnement

Article		BUDGET 2018	Réalisé au 22/06/2018
011	Charges à caractère général	140 000,00	96 745,13
012	Charges de personnel	8 100,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00	0,00
042	Transferts entre sections	0,00	140 137,85
65	Autres charges de gestion	2 864,00	2 863,41
66	Charges financières	50 363,00	32 185,32
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00
68	Provisions / créances douteuses	4 000,00	1 734,00
TOTAL		216 327,00	273 665,71

- Charges à caractère général : Energie : 12 000 €, assurance 27 000 €, **entretien/bât.** 20 000 €, télécommunications 10 000 €, entretien locaux 10 000 €, autres charges : 18 000 €.
- **Charges de personnel** : le remboursement à la MLASI des salaires du poste d'accueil, n'ont pas encore été refacturés à ce jour.
- Transferts entre sections : concerne les écritures de cession de deux terrains aux Certaux en **début d'année pour lesquels les compromis avaient été signés en 2017** : Parcelle n°7 à la SCI Face à l'Obiou (M. CAILLIERET) et parcelle n°5 à la SCI BM-GBR (M. GRUBER).
- Autres charges de gestion : écriture de régularisation dans le cadre de la clôture des comptes.
- Charges financières :
 - intérêts des emprunts de janvier à mai. Il faudra prévoir les intérêts de juin en DM sur le budget annexe CCM,
 - une écriture de régularisation / cautions (10 000 €).

- Provisions sur créances douteuses : liquidation de la société Brill'Net, locataire de l'Espace CONNEX.

Section de fonctionnement 

Recettes de fonctionnement			
<i>Article</i>		<i>BUDGET 2018</i>	<i>Réalisé au 22/06/2018</i>
70	Pdts des services	20 000,00	17 937,62
042	Transferts entre sections	0,00	70 757,85
75	Autres pdts de gestion	355 000,00	372 668,23
76	Pdts financiers	0,00	19,28
77	Pdts exceptionnels	2 864,00	108 705,21
TOTAL		377 864,00	570 088,19

Résultat de fonctionnement de l'exercice : + 296 422,48

- Produits des services (refacturations aux entreprises) : conforme aux prévisions.
- Transferts entre sections : écritures de cessions des deux terrains aux Certaux, déjà évoquées.
- Autres produits de gestion : loyers un peu plus importants que prévus initialement au Budget Primitif du fait de nouveaux locataires : BIZEC, VALECRIN, PERRAUD et **P'tits Lutins de la Mine (MAM)**.
- Produits exceptionnels :
 - écritures de cessions des deux terrains aux Certaux, déjà évoquées ,
 - écritures de régularisation/cautions (10 000 €),
 - remboursement **d'une** assurance décennale sur le bâtiment OSE (22 000 €).

Section d'investissement

	Programmes / articles	Dépenses	Recettes
0011	Matériel et mobilier administratif	722,00	
0022	Aménagements divers	8 214,00	
0152	Réhab. Usine relais n°6	882,00	
0163	Réhabilitation EVOLUTIF	201 940,05	125 000,00
0166	Réhab. atelier de Nantizon	12 143,24	
0169	Espace CONNEX	4 289,24	
0170	Maison d'Assist. Maternelles	54 925,54	
0172	Réhabilitation Les Rioux	2 997,33	
16	Emprunts	191 282,27	3 191,00
10	Excédent de fonct. reporté		415 762,28
042	Transferts entre sections	70 757,85	140 137,85
TOTAL		548 153,52	684 091,13

Résultat d'investissement de l'exercice : + 135 937,61

0011 – Postes téléphoniques supplémentaires pour CONNEX.

0022 – Réparations fuites toiture/Nantizon et reprise skydome chez MG2P.

0152 – Maintenance électrique sur l'usine n°6.

0163 – Espace EVOLUTIF : avancement de la première tranche de travaux aujourd'hui en cours d'achèvement et encaissement d'un acompte sur la subvention DETR.

0169 – CONNEX : Câblage informatique et paiement du solde du lot ascenseur.

Budget annexe - ABATTOIR

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Article	Réalisé	Article	Réalisé
Charges à caractère général	0	Produits des services	11 502,35
Charges financières	387,60		
Transfert entre sections		Transferts entre sections	
TOTAL	387,60	TOTAL	11 502,35
		Résultat de fonctionnement de l'exercice	11 114,65
		Résultats antérieurs (excédent)	+ 1 115,11
		Résultat de fonctionnement	+ 12 229,86

Budget annexe - ABATTOIR

Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
Objet	Réalisé	Objet	Réalisé
Travaux investissement	1 795,42	Travaux investissement (TVA)	299,24
Emprunts et dettes	998,80	Excédents de fonct. reportés	
Transfert entre sections		Transfert entre sections	
TOTAL	2 805,78	TOTAL	299,24
		Résultat d'invest. de l'exercice	- 2 494,98
		Résultats antérieurs (excédent)	+ 15 411,54
		Résultat D'INVESTISSEMENT	+ 12 916,56

Le compte administratif de l'abattoir n'appelle pas de commentaires particuliers, les réalisations sur le premier semestre étant conformes aux prévisions.

Il est rappelé que cet outil sera désormais placé sous la responsabilité du service agriculture de la Communauté de Communes, Fabien MULYK en étant le Vice-Président.

Décisions du comité syndical :

Après s'être fait présenter le budget primitif de liquidation de l'année 2018 et les autorisations s'y rattachant, les titres définitifs et les créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par Madame la Trésorière accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 ;

Après s'être assuré que Madame la Trésorière a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 22 juin 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 22 juin 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et le budget annexe ;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par Madame la Trésorière, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Le Comité syndical, à l'unanimité, sous la présidence d'Alain LUC, Vice-Président spécialement désigné par l'assemblée, Monsieur LANEYRIE Président s'étant retiré pour le vote, après s'être fait présenter le budget primitif de liquidation de l'année 2018 (du 1^{er} janvier au 22 juin 2018) et les autorisations s'y rattachant, les titres définitifs et les créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les

bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par Monsieur le Président, accompagné du compte de gestion approuvé par Madame la Trésorière ;

considérant que Monsieur LANEYRIE, Président, a normalement administré, du 1^{er} janvier au 22 juin 2018, les finances du S.M.I.M.E. en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et **n'ordonnant que les dépenses justifiées ou utiles ;**

procédant au règlement définitif du budget 2018, **propose à l'unanimité** de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires et budgets annexes :

1) BUDGET PRINCIPAL

	RESULTATS à la clôture de l'exercice précédent		OPERATIONS de l'exercice		RESULTATS de clôture au 22/06/2018	
	Déficit	Excédent	Mandats émis	Titres émis	Déficit	Excédent
Section de fonctionnement		0,00	273 665,71	570 088,19		296 422,48
Section d'investissement		2 587 830,07	548 153,52	684 091,13		2 723 767,68
	+ 2 587 830,07		821 819,23	1 254 179,32	+ 3 020 190,16	

2) BUDGET ANNEXE - ABATTOIR

	RESULTATS à la clôture de l'exercice précédent		OPERATIONS de l'exercice		RESULTATS de clôture au 22/06/2018	
	Déficit	Excédent	Mandats émis	Titres émis	Déficit	Excédent
Section de fonctionnement		1 115,11	387,60	11 502,35		12 229,86
Section d'investissement		15 411,54	2 794,22	299,24		12 916,56
	16 526,65		3 181,82	11 801,59	25 146,42	

3) PRESENTATION CONSOLIDEE

	RESULTATS à la clôture de l'exercice précédent		OPERATIONS de l'exercice		RESULTATS de clôture au 22/06/2018	
	Déficit	Excédent	Mandats émis	Titres émis	Déficit	Excédent
Section de fonctionnement		1 115,11	274 053,31	581 590,54		308 652,34
Section d'investissement		2 603 241,61	550 947,74	684 390,37		2 736 684,24
	2 604 356,72		825 001,05	1 265 980,91	+ 3 045 336,58	

- approuve l'ensemble de sa comptabilité d'administration soumise à son examen ;
- déclare toutes les opérations de l'exercice 2018 définitivement closes et les crédits annulés.

Aucune question diverse n'étant posée,

la séance est levée à 10 h 30.